

Etat du logement social à la Seyne

19 février 2021

Lettre ouverte

Monsieur le Préfet du Var,
Monsieur le Maire de Toulon, Président de Toulon Métropole,
Monsieur le Président de Toulon Habitat Méditerranée,
Madame la Maire de La Seyne sur mer.

Depuis quelques mois, le climat social de nos quartiers s'est encore détérioré. Les trafics de stupéfiants prospèrent, occupant littéralement le territoire.

Les tensions s'aggravent avec des actes criminels répétitifs. Cette situation est suffisamment grave pour mettre en échec les politiques publiques dans les quartiers.

Le constat fait aujourd'hui est que cette situation concerne de plus en plus de territoires, de la même façon, ce qui installe chez beaucoup de locataires un profond sentiment d'impuissance et d'abandon.

Vous avez pris connaissance des récents évènements de la cité Berthe, à la Seyne sur mer. Un incendie a été allumé volontairement dans la cage d'escalier d'une tour du Corinthe 2, tour habitée par des familles et certains appartements occupés par des personnes handicapées, particulièrement vulnérables. L'utilisation d'essence marque l'intention criminelle. La vie même des habitants est en jeu. En tout état de cause, ces évènements sont le signe d'une aggravation de la situation.

Nous sommes au-delà de rivalités entre bandes et dealers.

Nous savons que des problèmes existent aussi à la Présentation. Après la tour Gère, les Abricotiers, la tour C, le Corinthe, mais aussi à Toulon - la Beaucaire, etc.

Plus largement, cette aggravation se manifestant de partout (à Grenoble, décision

de fermer une crèche à cause du danger), c'est bien la preuve que les mesures antérieures sont inefficaces. Ce constat rejoint les premières déclarations faites dans le cadre du lancement du « Beauvau de la sécurité ».

Une situation qui s'aggrave ici comme dans toute la société

- Pour nous, il faut « changer de braquet », savoir réagir vite, sans oublier de s'attaquer aux causes sociales, en premier lieu le chômage, d'où cette interpellation auprès de Mr le Préfet, représentant de l'Etat.
- Sur le terrain, si l'on veut que les locataires se réinvestissent, il faut que leurs problèmes soient suivis et traités très vite, en montrant une réactivité forte. Or le nettoyage de la cage d'escalier où a eu lieu l'incendie a été pris en charge par les locataires eux-mêmes.
- Il serait donc nécessaire de montrer en permanence une présence du bailleur comme de la police.
- Les associations présentes sur les quartiers peuvent utilement tenir leur place dans les initiatives à venir, en engageant toutes les associations à travailler ensemble. Nous pensons que le dialogue entre tous ne peut que renforcer des solidarités.

Nous demandons un plan de mise en sécurité

- Par ce courrier, nous déposons un droit d'alerte.
- Il faut un bilan du logement des personnes handicapées, et un plan d'action de mise en conformité.
- Il faut assurer la mise en sécurité des immeubles. Tout le monde sait que les fermetures aimantées des accès aux immeubles sont inopérantes, et que les portes s'ouvrent trop facilement.
- Nous demandons un plan de sécurisation des accès aux immeubles en tant que 1^{er} mesure concrète.

Il est temps, aujourd'hui, que soit **organisée une table-ronde** avec les autorités pour préciser aux locataires et leurs représentants les mesures concrètes envisagées

A défaut, nous engagerons une **action en justice pour non-respect des conditions de logement décent**.

Rappelons que «*le logement doit satisfaire aux conditions de sécurité physique et de santé des locataires* » (décret 9 mars 2017).

A défaut d'engagements clairs, nous soutiendrions les démarches qui seront entreprises, y compris des actions de suspension de loyers si les locataires le décidaient.

Dans l'attente de mesures concrètes, nous vous prions de recevoir l'expression de notre considération.

Pour Indecosa CGT 83

Jean Luc TRINEL, administrateur Toulon Habitat

06 02 34 63 28